AVIS DE CONVOCATION

DES ACTIONNAIRES DE CORIS BANK INTERNATIONAL SA EN ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE LE JEUDI 07 AVRIL 2022

==========

Les Actionnaires de Coris Bank International en abrégé « CBI SA », Société Anonyme avec Conseil d'Administration au capital de trente-deux milliards (32 000 000 000) FCFA, dont le siège social est sis à Ouagadougou, 1242 Avenue du Docteur KWAME N'Krumah, 01 BP 6585 Ouagadougou 01, immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) sous le numéro BF OUA 2000 B 932, Agrément numéro C0148V sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire, le **jeudi 07 avril 2022 à partir de 09 heures précises à l'Hôtel SOPATEL Silmandé SA**, à Ouagadougou, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Point I : Lecture du Rapport de gestion du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire sur l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;

Point II : Lecture du Rapport du Conseil de Conformité Interne de la Branche Islamique à l'Assemblée Générale Ordinaire sur l'exercice financier 2021 ;

Point III : Lecture des Rapports des Commissaires aux comptes sur les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2021 et sur les conventions réglementées ;

Point IV : Quitus aux Membres du Conseil d'Administration et du Conseil de Conformité Interne et décharge aux Commissaires aux comptes ;

Point V : Affectation du Résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;

Point VI : Rapport d'évaluation du Conseil d'Administration, des Comités spécialisés et de leurs membres au titre de l'exercice 2021 ;

Point VII : Renouvellement du mandat des Commissaires aux comptes et fixation de leurs honoraires ;

Point VIII : Vote des résolutions.

Le Président du Conseil d'Administration

Idrissa NASSA